

PROCÉDURE RECRUTEMENT APPRENTIS

DEUST PRÉPARATEUR/TECHNICIEN EN PHARMACIE

Le DEUST préparateur/technicien en pharmacie (DEUST PTP) étant un diplôme universitaire, l'entrée en première année est soumise à une **candidature via ParcoursSup** pour les apprenants de **moins de 30 ans**.

L'entrée en formation est sélective : chaque **candidature est examinée par une commission d'examen des vœux** composée de responsables **universitaires et du CFA** concerné.



UFA FILIÈRE PHARMACIE



Dates clés :

1. **20 Déc 23 – 17 janv 24** : Les futurs candidats s'informent sur les formations.
2. **17 Janv 24** : ouverture des inscriptions et formulation des vœux. Pour les formations en apprentissage, les dossiers peuvent être finalisés dès cette période.
3. **À partir Fév 24** : Les vœux en apprentissage sont étudiés au fil de l'eau. Premières commissions pour le DEUST PTP. Les dossiers complets et validés sont étudiés et les candidats reçoivent leurs réponses sur Parcoursup « en recherche de contrat » ou « refusé ».

Chaque candidat a la possibilité de faire plusieurs vœux : 10 hors apprentissage + 10 en apprentissage.

Pour les vœux EN APPRENTISSAGE, il n'y a pas de date limite pour finaliser vos candidatures. Tant que les CFA ont des places disponibles, les inscriptions sont possibles.

Une personne ayant été mise en recherche de contrat en DEUST PTP et ayant postulé dans d'autres formations peut décider de ne pas finaliser son inscription en fonction des retours sur ses autres vœux.

FOCUS sur LA COMMISSION PARCOURSUP : représentants Faculté de pharmacie de Lille ET du CFA

Elle valide ou non les dossiers des candidats selon le respect des **critères généraux d'examen des vœux** disponibles sur la fiche formation de la plateforme Parcoursup. Ces critères comprennent notamment l'évaluation du **dossier scolaire (notes et appréciations)** et une attention particulière est portée au **projet de formation motivé**.

Inscription définitive dans la formation :

Le candidat dont le dossier a été validé par la commission Parcoursup ET qui souhaite s'inscrire en DEUST PTP, doit remplir un dossier d'inscription auprès du CFA concerné. Pour remplir ce dossier, il doit au préalable trouver un employeur acceptant de le prendre en contrat d'apprentissage.

Attention : les places sont limitées dans chaque CFA. Le dossier est donc à rapporter le plus tôt possible complété au CFA. L'inscription ne sera effective que si le dossier est complet avec les coordonnées du futur employeur.

Les informations concernant les candidats sont confidentielles et soumis au RGPD. Il est donc formellement interdit aux CFA et à la Faculté de pharmacie de Lille de communiquer ces informations aux potentiels employeurs.

Toutefois, certains candidats donnent leur accord aux CFA pour communiquer leurs coordonnées. Si vous cherchez un apprenti, vous pouvez donc vous rapprocher des CFA pour les en informer ou pour être mis en contact avec des candidats potentiels.



Les candidats de plus de 30 ans reconnus ou non RQTH ne passent pas par Parcoursup. Ils doivent se rapprocher du CFA dans lequel ils souhaitent postuler.